

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 03 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le trois février à vingt heures le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session à huis-clos, sous la présidence de Monsieur Gilles GADILLE, Maire.

Présents : AUNAVE Philippe, BLANC-GARIN Michelle, BOUE Pascale, CHARROIS Jean-Paul, CREGUT Laetitia, GILLET Ghislaine, JOUVION Didier, JULLIAN Véronique, LAFORGUE Isabelle, MEGER Patrick, REVEILLON Odile, SAADI Jérôme, VERDIER Ludovic, VIDAL Jean-Marc.

Absents excusés :

♦ AYNARD Valérie, AZEMARD Annick, COUTURIER Danièle, PORTAL François

Secrétaire de séance : Odile REVEILLON

Le PV de la séance du 09/12 est approuvé à l'unanimité.

2021-02-01 : ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN – D 769

Dans le cadre du projet d'aménagement du terrain où est situé le moulin à vent, le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'acquérir la parcelle de terrain cadastrée section D, n°769 d'une superficie de 3220 m², appartenant à Madame Marie-Sophie VOISIN née CABANE et à Madame Karine CABANE. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'achat de cette parcelle au prix de 11 000 €.

Adopté à l'unanimité

COMPTES RENDUS DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL DU 09/12/2020 :

DM-2021-01 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE SALLE POLYVALENTE EN NOUVELLE MAIRIE : AVENANT MARCHÉ PUBLIC

Vu les travaux supplémentaires ou modificatifs nécessitant la création de prix nouveaux sur le lot 1 - gros œuvre, il est nécessaire d'établir un avenant à l'entreprise EURL BARGETON FILS pour un montant de 11 147.07 € HT, ce qui porte le montant du marché à 91 137.25 € HT soit 109 364.70 € TTC.

La séance est levée à 20h30

Vu par nous, Maire de la Commune de Cabrières, pour être affiché le 05 février 2021 à la porte de la Mairie.

Fait à Cabrières, le 05 février 2021

Le Maire



Gilles GADILLE

